



COMMISSION K PETITE-ENFANCE / CTG (Convention Territoriale Globale)

Jeudi 12/05/2022 à 18h – Siège de la CC-BDP Nyons

Présidée par :
Pascale ROCHAS, Vice-Présidente en charge de la Petite-Enfance, CTG
Vice-Présidente :
Nadia MACIPÉ

Ordre du Jour

➤ **Point d'actualité sur les équipements Petite-Enfance du territoire :**

Les équipements Petite Enfance en gestion directe :

Les services délégués :

- Les Frimousses à Rémuzat,
 - Mont'Bambin à Montbrun,
 - À Petit Pas aux Pilles
 - Les souris vertes à Buis,
 - Le Relais Petite Enfance (RPE) et le Lieu d'accueil enfants / parents (LAEP)
- **L'avancée des projets Petite-Enfance sur le territoire :**
- Accueil itinérant sur les Hautes-Baronnies,
 - Jardin d'enfants à Nyons aux Petits-Bouts,
 - MAM à Vinsobres,
 - Construction à Buis,
 - Étude cuisine satellite aux Frimousses à Rémuzat,
 - Les initiatives territoriales : AVIP, formation Handicap, Réseau PE, Fête familiale le 11/06/2022,
- **L'animation de la Convention Territoriale Globale (CTG)**
- **Budget 2022 : éléments financiers**
- **Questions diverses**

Équipements en gestion directe

- Multiaccueils Côté Soleil, à Mirabel et Petits Lutins à Nyons

À propos du contexte sanitaire :

Services fortement impactés par la pandémie, et par la pénurie de personnel qualifié Petite-Enfance :

- Épuisement des équipes,
- Contexte de travail difficile : relations parents, polyvalence importante demandée aux agents (entretien, repas, animation en fonction des effectifs...).

Accompagnement des équipes des EAJE

- **Réunion du CODIR PE** : services PE en gestion directe (tous les 15 jours), gestion fonctionnement, mutualisation, ...
- **Réunion du Réseau avec tous les acteurs PE du territoire** : 2 fois par trimestre (07/03, 10/05) lorsque le contexte sanitaire le permet.
- **À noter** : au regard de la situation mise en place une instance « Débrief » que chaque membre de la direction peut activer en fonction de l'urgence et du besoin. Dernière rencontre 29/03/2022.
- **Article Presse** : diffusé dans le DL dénonçant les mauvaises conditions de travail à la crèche de Nyons.
 - Rencontre avec l'équipe de Nyons le 05/04/2022 en présence de l'élue et du DGS.
 - Droit de réponse envoyé le 21/04/2022
 - Rencontre avec l'équipe de Mirabel 07/04/2022, en présence de l'élue
 - Accompagnement renforcé au sein des 2 crèches intercommunales : participation aux réunions d'équipe (prochaines dates, Mirabel : 05/05, 13/06, 20/07. Nyons : 10/05, 16/06)

Fréquentation dans les EAJE de la CCBDP (gestion directe)

Absences des agents dans les équipements

État des absences / remplacements	Janvier	Février	Mars
Nb d'heures personnel absent	830 h 45	435 h	362 h
Dont personnel animation	690 h45	298 h	229h
Dont entretien et service repas	140 h	137 h	133 h
Nb d'heures remplacées	193 h 30	176,5 h	300 h
Dont personnel animation	166h30	134 h30	167 h
Dont entretien et service repas	27 heures	42 h	133 h
Nb d'heures non remplacées	637 h 15	258 h30	62 h
Dont personnel animation	524 h 15	163,5	62 h
Dont entretien et service repas	113 h	95 h	0

	1er Trimestre 2022	
	Côté Soleil 20 Places	Petits Lutins 28 Places
Nb jours d'ouverture dans le mois	55	63
Nb Jours fermeture	9	1
Causes fermeture	1 grève - 5 CA - 3 Covid	1 grève
Capacité Théorique <i>(Nb de places x Nb de jours d'ouverture) x Nb d'heures d'ouverture</i>	11 382	16 664
Capacité Modulée <i>(Nb de places par tranches d'heures modulées x tranches d'heures modulées) x Nb de jours d'ouverture</i>	9 752	13 279
Taux Théorique <i>(Capacité d'accueil du modulé par rapport à la capacité d'accueil théorique)</i>	85,68%	79,69%
Nb heures facturées	9 178,57	10 824,35
Taux d'Occupation sur facturé <i>(Heures facturées / capacité modulée)</i>		
Nb heures réelles	8 287,50	9 953,50
Taux d'Occupation sur réalisé <i>(Heures réalisées / capacité modulée)</i>	84,98%	74,96%
Taux de facturation <i>(Heures fact / Hrs Réelles)</i>	110,75%	108,75%
Participation familles	12 030,97 €	18 106,73 €
Taux PSU :		
Part CAF/MSA attendue <i>(Heures facturées x 5,35 €)</i>	37 074,38 €	39 803,54 €
Aide exceptionnelle Caf COVID période janvier, février et mars	2 457 €	4 212 €

ALSH maternel les Petits Bouts, à Nyons.

- Une trentaine d'enfants accueillis les mercredis et pendant les petites vacances scolaires,
- Pénurie d'animateurs, la directrice s'est retrouvée à l'encadrement des enfants.
- Travail pour la création d'un Jardin d'enfants sur ce site en cours avec la collaboration de la directrice qui devrait être la future responsable de cet accueil.

- **Équipements en gestion déléguée qui permet de couvrir les besoins sur l'ensemble du territoire intercommunal.**

Les multiaccueils :

- Sur le Pays de Rémuzat (Les Frimousses), par convention avec la CCBDP, propose un accueil de 16 places.
- Sur Les Pilles et Montbrun : 2 micro-crèches de 12 places chacune, gérées par convention avec la CCBDP avec AESIO.
- Les Souris Vertes à Buis, qui propose 20 places sur le Pays de Buis, également conventionnée avec la CCBDP.
- Le RPE et le LAEP gérés par la Mutuelle PE intervient sur Nyons et Buis. À partir de 2022, convention triennale.

L'avancée des projets Petite-Enfance sur le territoire

Communauté de communes des Baronnies en Drôme Provençale

- **Jardin d'enfants à Nyons aux Petits-Bouts**, en attente de la validation de principe par la PMI
Temps de tuilage prévu entre les agents concernés (C Marie – P Evesque)
Projet d'établissement, règlement de fonctionnement, protocoles... en cours d'élaboration
Besoins matériels, locaux, personnel, budget en cours d'évaluation
Ouverture de l'accueil prévu courant septembre – octobre 2022.
- **Accueil itinérant sur les Hautes-Baronnies**, visites des différents lieux (Mévouillon, Ballons, Séderon) pour vérifier les possibilités d'utilisation des salles municipales le 09/05/2022,
Rencontre avec la CC Sisteronais Buëch et les CAFs le 11/05/2022.
- **MAM à Vinsobres**, convention tripartite en cours de signature, et courrier de soutien envoyé à la CAF 26. Travaux pris en charge par la commune avec soutien de la CAF. Ouverture prévu dernier trimestre 2022.
- **Construction crèche à Buis**, choix de l'architecte arrêté, dossier suivi par les ST.
- **Étude cuisine satellite** aux Frimousses à Rémuzat, étude CAUE en cours (RV le 06/05/2022)
- **Les initiatives territoriales** : AVIP, formation Handicap, Réseau PE, Fête familiale le 11/06/2022 (annulée)

Point sur les outils et instance mis en place :

Badgeuses : gain de temps certain. Problème de connexion récurrent et qui demande aux directions un enregistrement manuel. L'utilisation de l'outil est de plus en plus performant (temps d'adaptation).

Portail Familles : après des difficultés de paramétrage, depuis mars 2022, le fonctionnement semble être adopté par un grand nombre. Certains parents et agents résistent encore un peu au changement...

Commission d'attribution des places : réunie le 03/05/2022. Nouveaux critères pour plus de transparence et d'équité soumis au vote du conseil de juin prochain.

L'animation de la Convention Territoriale Globale (CTG)

Après les ateliers point d'étape du **23/09/2021**, et la Rencontre CAF / CC-BDP du **22/10/2021** afin de positionner un chargé de coopération au sein de la CC-BDP pour animer la CTG en lien avec le conseiller CAF, la dynamique est en attente du CR finalisé des derniers ateliers et du croisement / complémentarité avec le Projet de territoire de la collectivité.

Les perspectives :

- **La mise en place d'un COPIL** : CCBDP / CAF,
- **La collaboration** renforcée avec le conseiller CAF du territoire.
- **La constitution et animation** de l'équipe technique CTG au sein de la collectivité.
- **La mobilisation** en groupe thématique ou en plénière des acteurs du territoire : comités thématiques.
- **La mise en œuvre** du contenu des ateliers : phase opérationnelle en mode projet.
- **L'intégration** des initiatives existantes dans la CTG : exemples, "handicaps et inclusion", RAR...
- **Le développement** des outils de communication et d'information en direction des familles et des acteurs locaux.

Budget 2022 : éléments financiers

SERVICES	BP 2022	Consommé 22/04/2022	Reste à consommer	BP 2022	Reçu 22/04/2022	Reste à recevoir
1 - ALSH LES PETITS BOUTS						
011 Charges à caractère général	41 850,00 €	10 212,57 €	31 637,43 €			
012 Charges de personnel	188 351,00 €	32 754,05 €	155 596,95 €			
Total	230 201,00 €	42 966,62 €	187 234,38 €	70 807,00 €	18 460,42 €	52 346,58 €
2 - CRÈCHE CÔTÉ SOLEIL (Mirabel)						
011 Charges à caractère général	43 600,00 €	9 860,77 €	33 739,23 €			
012 Charges de personnel	379 611,00 €	108 413,37 €	271 197,63 €			
Total	423 211,00 €	118 274,14 €	304 936,86 €	266 009,21 €	137 463,02 €	128 546,19 €
3 - CRÈCHE PETITS LUTINS (NYONS)						
011 Charges à caractère général	55 800,00 €	14 148,79 €	41 651,21 €			
012 Charges de personnel	575 786,00 €	176 182,96 €	399 603,04 €			
Total	631 586,00 €	190 331,75 €	441 254,25 €	328 000,00 €	203 705,26 €	124 294,74 €
4 - DIRECTION GÉNÉRALE ÉQUIPEMENTS PE / COORDINATION PETITE -ENFANCE						
011 Charges à caractère général	6 068,00 €	1 066,96 €	5 001,04 €			
012 Charges de personnel	64 110,00 €	24 884,33 €	39 225,67 €			
Total	70 178,00 €	25 951,29 €	44 226,71 €	34 233,97 €	- €	34 233,97 €
5 - PILOTAGE PÔLE (50%) / COOPERATION CTG (50 %)						
011 Charges à caractère général	2 850,00 €	- €	2 850,00 €			
012 Charges de personnel	- €	- €	- €			frais personnel répartis dans les services
Total	2 850,00 €	- €	2 850,00 €	24 000,00 €	- €	24 000,00 €
6 - CONVENTIONS SERVICES DÉLÉGUÉS	308 053,00 €	23 438,55 €	284 614,45 €	117 130,00 €	- €	117 130,00 €
TOTAL COMMISSION K	1 666 079,00 €	400 962,35 €	1 265 116,65 €	840 180,18 €	359 628,70 €	480 551,48 €
DONT						
CHARGES À CARACTÈRE GÉNÉRAL	150 168,00 €	35 289,09 €	114 878,91 €	723 050,18 €	359 628,70 €	363 421,48 €
CHARGES DE PERSONNEL	1 207 858,00 €	342 234,71 €	865 623,29 €			
SERVICES DÉLÉGUÉS (SUB VERSÉES)	308 053,00 €	23 438,55 €	284 614,45 €	117 130,00 €	- €	117 130,00 €
1 - PROJET LES PETITS BOUTS - JARDIN D'ENFANTS / MICRO CRÈCHE PÉRIODE SEPTEMBRE - DÉCEMBRE 2022 (à soumettre au vote des élus)						
SERVICES						
LES PETITS BOUTS - JARDIN D'ÉVEIL / MICRO CRÈCHE						
011 Charges à caractère général	15 000,00 €			35 000,00 €		
012 Charges de personnel	36 952,92 €					
Total	51 952,92 €					

Questions diverses

- **GMR (Grandir en Milieu Rural)** : Dispositif de financement exceptionnel 2021, versé en 2022 de la MSA de 65124 € dont 32 562 € pour la Petite-Enfance (50%)



COMMUNAUTÉ
DE COMMUNES

Baronnies
en drôme provençale

Merci de votre attention

Support disponible auprès du pôle secrétariat : pole.secretariat@cc-bdp.fr